BILAN D'ACTIVITES - 2014

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN VERSANT DE LA SEICHE

SOMMAIRE

LES MOYENS HUMAINS 3
LES PRINCIPALES ACTIONS 5
BILAN D'ACTIVITES DES AGENTS DU SYNDICAT 6
VEILLE TECHNIQUE ET REGLEMENTAIRE 41
BILAN COMPTABLE 2014 41
PERSPECTIVES 2015 41

ANNEXES

Liste des membres du comité syndical
Document de présentation du Syndicat de la Seiche
Diaporama - Evaluation de la charte de désherbage.
Lettre de la Seiche n°3
Les flashs techniques agricoles (3 flashs sont parus en 2014)
Articles CTMA 2014

Le Syndicat du Bassin Versant de la Seiche a compétence dans la mise en œuvre d'une politique globale de préservation et d'amélioration des différentes masses d'eau de son territoire.
Ses actions doivent répondre aux objectifs définis par la Directive Cadre Européenne sur l'eau de 2000 et la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006.

Le syndicat compte en 2014, 42 communes et bientôt 44 *(au premier trimestre 2015).*

Carte de localisation du territoire avec les 44 communes adhérentes (2015)

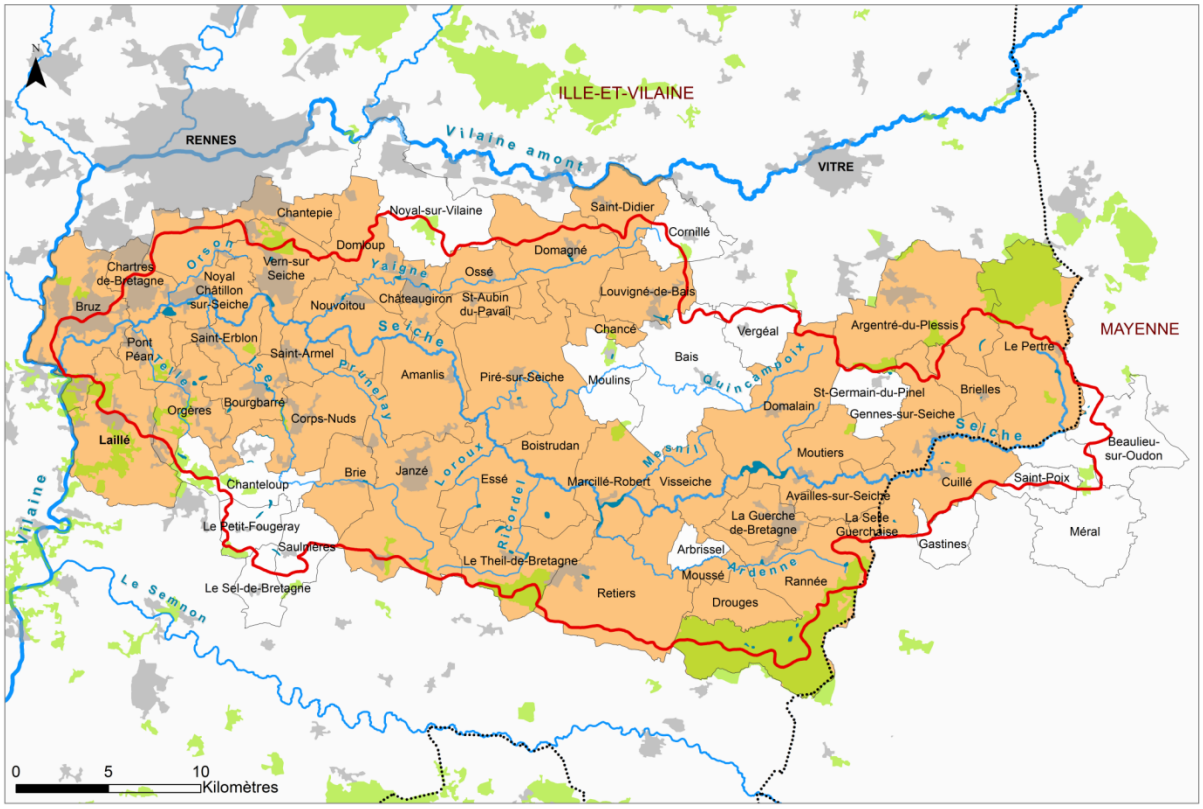

LES MOYENS HUMAINS

Le bureau

Le bureau a pour mission de préparer les assemblées syndicales et d'étudier les projets à proposer au comité. Actuellement, le bureau est composé d'un Président et de 4 vices Président :

- Président : Michel DEMOLDER, délégué de Pont Péan ;
- 1er vice-président : Marielle DEPORT, déléguée de Châteaugiron en charge du suivi des actions envers les collectivités et les particuliers, et du suivi du volet communication ;
- 2ème vice-président : Joseph GESLIN, délégué d'Essé, en charge du suivi des actions agricoles ;
- 3ème vice-président : Michelle LAVERGNE, déléguée de Chartres de Bretagne, en charge du suivi des travaux Milieux Aquatiques ;
- 4ème Vice-Président : Pierrick FAUCHON, délégué de Marcillé Robert, en charge du suivi du programme Breizh Bocage.

Les membres du comité syndical et le rôle des délégués

Le comité syndical est représenté par un titulaire et un suppléant pour chaque commune adhérente. Le comité syndical est l'organe délibérant, il se réunit 5 à 6 fois par an.

LES DELEGUES :

Chaque délégué dispose d'un droit de vote. Un même délégué ne peut représenter qu'un seul adhérent.
Les délégués titulaires et suppléants sont désignés par les assemblées délibérantes des communes adhérentes au Syndicat de la Seiche pour représenter ces dernières au sein du syndicat.
Réciproquement, ils ont également un rôle de représentation du Syndicat de la Seiche, vis-à-vis de leur collectivité d'origine, ainsi que vis-à-vis des administrés et usagers se trouvant sur leur territoire.

Ils constituent une des principales liaisons, d'une part, entre le Syndicat de la Seiche et les adhérentes, et d'autre part, entre le Syndicat de la Seiche et les administrés du territoire. A ce titre, les délégués bénéficient d'informations régulières sur les activités du syndicat.

Les agents du Syndicat

L'équipe du syndicat est constituée de :

- Une animatrice – coordinatrice (1 ETP)
- Un technicien de rivière (1 ETP)
- Une animatrice agricole (1 ETP)
- Un technicien bocage (1 ETP)
- Une secrétaire comptable (0.5 ETP)

L'organisation du syndicat est présentée dans l'organigramme ci-dessous :

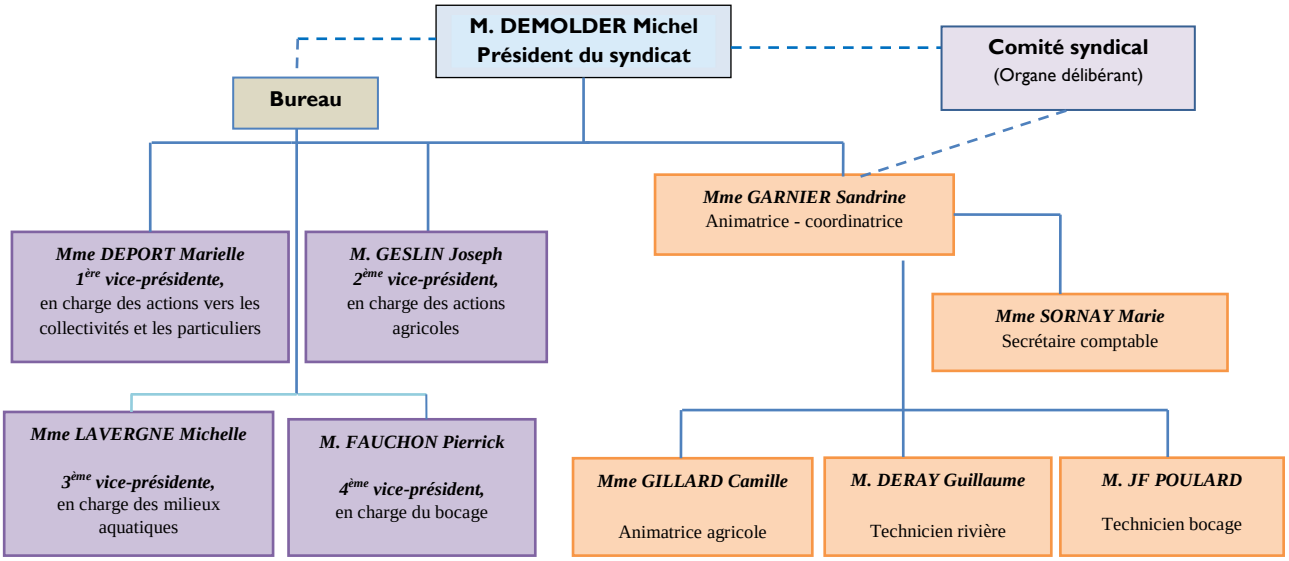

Le comité de pilotage

Présidé par M. Michel DEMOLDER, Président du Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Seiche, le Comité de pilotage rassemble, au moins une fois par an, les représentants des différents acteurs concernés : les autres maîtres d'ouvrage, les partenaires institutionnels et financiers, les communes, les agriculteurs, les prescripteurs, les associations.

Il a pour rôle notamment de valider toutes les étapes liées à l'élaboration du contrat, la stratégie d'actions, et le contenu du contrat, et les éventuels avenants.

Il examine également les bilans annuels (ainsi que le bilan évaluatif de fin de contrat), les résultats obtenus, et il débat des orientations à prendre et valider les actions de l'année à venir.

Afin d'assurer une bonne articulation avec le SAGE Vilaine, la CLE est également représentée au comité de pilotage, avec une voix consultative.

Les programmes annuels et leurs financements dans le cadre du contrat initial ou par voie d'avenant si nécessaire sont présentés aux financeurs.

LES PRINCIPALES ACTIONS

Elles sont résumées ci-après schématiquement

ACTIONS AGRICOLES

- Informer, former et démontrer
- Développer les référentiels locaux
- Engager les prescripteurs dans un conseil agri-environnemental
- Développer les pratiques agro-environnementales et favoriser les évolutions de système
- Améliorer les pratiques de fertilisation azotée
- Limiter l'érosion et le ruissellement
- Réduire les quantités de produits phytosanitaires appliquées
- Retrouver des sols de qualité
- Aménager des sites pilotes

ACTIONS EN FAVEUR DES COLLECTIVITES, DES INDUSTRIELS/ARTISANS ET DES PARTICULIERS

- Informer, communiquer et accompagner aux changements de pratiques les collectivités (AEU…)
- Réduire l'usage des produits phytosanitaires
- Aider à améliorer la gestion des eaux pluviales
- Suivre et évaluer l'amélioration et l'efficacité des équipements d'assainissement collectifs et individuels
- Informer, sensibiliser les industriels et les artisans
- Eduquer et sensibiliser les particuliers et scolaires à la qualité de l'eau

ATTEINTE DU BON ETAT ECOLOGIQUE

MILIEUX AQUATIQUES

- Rétablir la continuité écologique
- Diversifier et améliorer les habitats
- Réhabiliter les fonctions épuratoires des cours d'eau
- Préserver les zones humides

→ *Retrouver des rivières vivantes*

AMENAGEMENT BOCAGER

- Améliorer et préserver le maillage bocager pour la réduction des transferts de polluants vers les cours d'eau
- Gérer durablement le bocage

ACTIONS TRANSVERSALES

- Informer et communiquer
- Suivre la qualité des eaux
- Développer les partenariats

Le syndicat travaille donc en partenariat avec l'ensemble des collectivités, les acteurs du monde agricole et industriel, les associations et fédérations, les services de l'Etat.

Les actions du Syndicat peuvent être financées par : L'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Conseil Général d'Ille et Vilaine, les régions Bretagne et Pays de Loire, la Communauté Européenne, la Fédération de Pêche Ille et Vilaine.

BILAN D'ACTIVITES DES AGENTS DU SYNDICAT

Secrétaire-Comptable – Année 2014

La secrétaire – comptable assure :

- Des missions de secrétariat (courriers, accueil téléphonique les jours de présence…)
- La gestion des paies, le suivi des congés et des absences
- Gestion de l'inventaire et des immobilisations
- Gestion de la comptabilité (dépenses / recettes) en lien avec l'animatrice et le président
- Elaboration du budget en lien avec l'animatrice et le président
- Participation au comité syndical (envoi des convocations et de la note de synthèse par voie dématérialisée, appui à la rédaction des délibérations, transmission des délibérations au contrôle de légalité)

L'année 2014 était l'année de la dématérialisation de la comptabilité, de la paie et des actes soumis au contrôle de légalité. Afin d'assurer les délais que la DGFIP imposait, la secrétaire – comptable a contacté différents organismes qui pouvaient assurer la dématérialisation. Le Syndicat de la Seiche s'est tourné vers Megalis Bretagne.
La secrétaire – comptable a ensuite effectué des tests en lien avec la trésorerie de Chateaugiron, tests qui se sont avérés concluant, ce qui a permis au Syndicat de passer au 100 % dématérialisation au mois de septembre 2014.

Formations :

Aucune en 2014

En 2015 : formation paie prévue du 30 mars 2015 au 1er avril 2015 organisée par le CNFPT Bretagne.

Animatrice - Coordinatrice – Année 2014

Les missions de Sandrine GARNIER ont été pour l'année 2014 :

Assurer le fonctionnement de la structure

- Suivis administratifs et financiers (tableau de suivi de subventions, de facturations….)
- Commande du matériel et installation du matériel informatique et de télécommunication pour faire fonctionner la structure
- Gestion des affaires courantes, réponse aux demandes d'informations…
- Collecte, classement des données du Syndicat en lien avec la secrétaire

Gérer les ressources humaines

- Gestion d'équipe et coordination
- Diffusion des offres, organisation des recrutements et assistance aux recrutements en lien avec le Président
- Elaboration des arrêtés des agents en lien avec le CDG35
- Intégration des nouveaux agents au sein de la structure *(Simon FOUGERAT, remplaçant de Camille GILLARD, animatrice agricole lors de son congé maternité, et Etienne RANNOU, nouveau technicien bocage en remplacement de Jean-François POULARD)*
- Gestion des plannings
- Assurer les réunions de services
- Réaliser les entretiens individuels

Stagiaire

Encadrement d'une stagiaire pendant 5 mois pour la réalisation de l'évaluation de la Charte (Master 1 – Université Rennes 1)

Communication – renforcement des partenariats

- **Réalisation d'un troisième bulletin d'information** diffusé en décembre 2015 (cf. doc ci-joint).
- Le choix de la distribution des lettres a été de passer par les communes directement : soit distribution libre ou distribution via le bulletin communal pour celles qui ont accepté. Le syndicat a pris en charge le surcoût de l'encartage lorsque c'était le cas.

- **Actualisation du contenu du site internet avec les membres l'équipe** qui compose le Syndicat. Le site internet est consultable à l'adresse suivante : www.syndicatdelaseiche.fr

- **Diffusion d'articles dans la presse** agricole, Ouest France et le journal de Vitré.

- Rédaction d'articles pour les communes qui souhaitent intégrer un article dans leurs bulletins municipaux

- Réalisation d'un **document de présentation du Syndicat** à destination des nouveaux élus (cf. annexe)

Le travail de l'animatrice-coordinatrice a consisté également à :

- **Assurer l'animation du volet qualité de l'eau (pollution non agricole) du contrat de bassin et la coordination avec les différents acteurs** : collectivités territoriales, partenaires financiers et techniques, associations environnementales, et les industriels…

Les actions vers les collectivités, les particuliers, les industriels et les artisans

Le Syndicat a pour mission d'accompagner les collectivités vers un changement de pratiques plus respectueux de l'environnement et notamment de la qualité de l'eau.

Les actions principales conduites par le syndicat en 2014 auprès des collectivités ont été :

- Conseil et validation des dossiers pour adhérer à la Charte régionale d'entretien des espaces communaux et pour certaines tendre vers le Zéro Phyto
- Aide aux collectivités pour le montage des dossiers de demande de subventions pour acquérir du matériel de désherbage alternatif
- Evaluation des pratiques phytosanitaires (audit des pratiques et conseils réglementaires).
- Aide pour la mise en place et l'actualisation des plans de désherbage communal et des plans de gestion différenciée des espaces verts
- Sensibilisation et formation des élus, responsables techniques et agents.
- Sensibilisation des jardiniers amateurs (stands, conférences, expositions, ateliers…)
- Communication à destination des citoyens (articles de presse, expositions, panneaux)

L'évaluation de la Charte

Les résultats de l'évaluation des plans de désherbage conduite d'avril à septembre 2014 sur l'ensemble des 42 communes adhérentes du bassin versant ont été présentés au cours du comité de pilotage (Cf. diaporama en annexe).
Ces résultats avaient déjà été présentés en aout dernier à l'ensemble des communes. Chaque commune a reçu un bilan de ses pratiques lui indiquant notamment à quel niveau de la Charte elle se situait.
En complément, un livret d'accompagnement a été distribué à chaque commune évaluée pour l'aider à améliorer ses pratiques.

Suite à cette évaluation, il a été demandé aux communes de modifier certaines de leurs pratiques :

- dans le but d'améliorer ces dernières ;
- et aussi en fonction du niveau de la Charte que la commune souhaite atteindre.

Il sera demandé aux communes (au cours de l'année 2015) de communiquer au Syndicat de la Seiche de leur état avancement concernant les améliorations proposées et attendues. L'objectif étant que les communes puissent cosigner l'engagement de la Charte avec le Syndicat de la Seiche l'an prochain.
En complément de cet engagement, il sera demandé aux communes de délibérer en conseil municipal pour formaliser l'adhésion à cette charte.
Les points d'amélioration indiqués au moment de l'évaluation de la Charte devront être mis en application avant la signature de la Charte.

Communication

A l'issue de cette évaluation, le syndicat a souhaité aider les communes à développer des outils de communication à destination des usagers afin de mieux faire partager et comprendre les techniques alternatives mises en place par les communes du bassin versant de la Seiche.
Ce travail s'inscrit dans le cadre de la politique de reconquête de la qualité de l'eau que conduit le Syndicat de la Seiche depuis 2012 à travers son Contrat Territorial de Bassin Versant.

Ces actions sont également en lien avec le PLAN ECOPHYTO qui prévoit une réduction globale de 50% de l'utilisation des produits phytosanitaires à l'horizon 2018 et le texte de la loi LABBE qui vise la mise en place de l'objectif zéro phyto dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2020 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts.
Afin d'aider les collectivités qui souhaitent s'engager dans une telle démarche, ou qui veulent communiquer sur des pratiques plus respectueuses de l'environnement, le Syndicat de la Seiche propose la mise en place d'outils de communication cohérents à l'échelle du bassin versant.

Il s'agit de 2 types de panneaux :

- Les premiers informent de la diminution de l'usage des pesticides sur la commune ;
- Les seconds, plus ciblés sur la mise en place de techniques alternatives à l'usage des pesticides, se veulent plus pédagogiques.

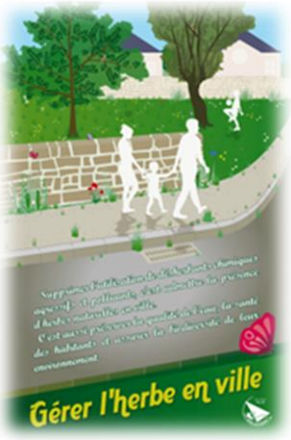

Le Syndicat de la Seiche pourra aider les communes à l'acquisition de ces panneaux en 2015.
Un important travail d'accompagnement des communes est encore nécessaire

Les formations

En mars 2014 le Syndicat a organisé une formation avec le CNFPT pour le Certiphyto (comprenant applicateur et décideur) à destination des communes : 29 communes sur les 32 (ré) évaluées.
Le syndicat a organisé également deux sessions de formation en 2014 en lien avec le CNFPT Bretagne sur la gestion différenciée : « Vers une gestion plus écologique des espaces verts »

- les 29 et 30 septembre 2014 : Rappels des bases et présentations des techniques alternatives
- les 1er, 2 et 3 Octobre 2014 : La démarche de gestion différenciée

Au total 34 élus et agents communaux ont participé à cette semaine de formation.

Pour l'année 2015, le syndicat souhaite organiser d'autres formations. Les sujets possibles : la gestion des cimetières ou la gestion des terrains de football.

Travailler avec les collectivités et accompagner au mieux les habitants

Une campagne de sensibilisation est prévue dans le cadre du Plan Ecophyto. Elle est relayée localement par des animations proposées par le Syndicat de la Seiche.
Pour se faire, le Syndicat s'associe à des événements de sensibilisation pour la reconquête de la qualité de l'eau.

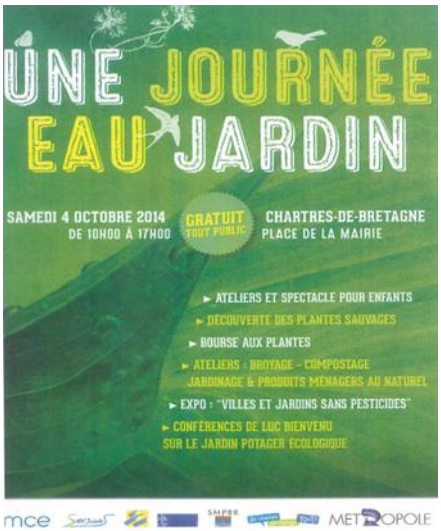

En octobre dernier, le Syndicat a participé à la fête « Eau et Jardin », en partenariat avec le Syndicat Mixte de Production d'eau potable du Bassin Rennais (SMPBR) et la ville de Chartres-de-Bretagne, soumise notamment à de nouvelles prescriptions en raison de la parution de l'arrêté préfectoral du 23 septembre 2013.

Cet arrêté interdit, entre autres, l'utilisation de produits herbicides sur les périmètres de protection complémentaires des 3 captages d'alimentation en eau potable que sont : la Pavais, la Marionnais et Fénicat.

Le Syndicat a fait intervenir Luc Bienvenu pour l'animation de 2 conférences à destination des jardiniers amateurs :

1-Préparer son jardin avant l'hiver

Se mobiliser en automne, pour préparer et maintenir au mieux la fertilité du potager, pour l'année suivante. La protection du sol par les couverts végétaux : l'effet du « double paillage ». L'utilisation des engrais verts. En conséquence, la diminution du travail du sol et la simplification du désherbage… Quelques idées sur les différentes formes de compostage. – 12 personnes ont participé

2 – Maitriser au mieux les ravageurs et maladies au potager : la santé du jardin bio

Comment avoir un jardin en bonne santé ? Comment tendre vers un certain équilibre écologique ? Comment éviter les maladies et parasites au jardin ? Méthodes préventives et/ou d'intervention. « La petite pharmacie bio » qui vient au secours du jardinier – 15 personnes ont participé

Les constats de la journée :

Peu de monde a participé à cette journée, peut-être aussi en raison des conditions météorologiques mauvaises. De plus, le public qui vient à ce genre de manifestation est pour la

plupart déjà sensibilisé. Aussi, le Syndicat s'interroge sur la plus-value qu'il y a à continuer d'organiser ce genre de manifestations qui nécessite beaucoup de temps d'animation.

Sensibiliser, communiquer sur les zones humides et le drainage

Une réunion d'information sur la protection des zones humides à travers le SAGE a été organisée en collaboration avec l'IAV en mars 2014 à Essé.

Il est prévu de réaliser les inventaires ZH manquants sur le bassin versant de la Seiche – Lancement en 2015.

Pour ce qui est des inventaires jugés « incomplets », l'IAV donnera un avis technique sur la complétude ou pas de l'inventaire réalisé. Cet avis technique sera présentée en CLE qui se prononcera sur la possibilité ou pas de compléter l'inventaire dans le cadre du Contrat Territorial.

Les actions non réalisées à ce jour

- **<u>La démarche AEU</u>**

Il était question de :

- Promouvoir les Approches Environnementales de l'Urbanisme qui place la thématique de l'eau au cœur des décisions d'aménagement, dans le cadre de la révision des documents d'urbanisme et des opérations d'aménagement (AEU - "Eau") en organisant des séminaires.
- Réaliser une charte « Eau et Urbanisme » pour engager les élus à anticiper la gestion de l'eau le plus en amont possible dans les projets de développement urbain.

Cette démarche s'appuie sur les actions déjà réalisées par le Syndicat du Loch et du Sal.

Cette action doit pouvoir :

- aider les élus à mieux anticiper la gestion de l'eau dans les projets de développement urbain ;
- clarifier le rôle et la responsabilité des collectivités locales compétentes dans le domaine de l'eau et de l'urbanisme ;

- faciliter la communication et l'échange d'informations entre les collectivités locales compétentes ;
- travailler avec une base commune et transparente pour parler un même langage.

Cette action en 2013 avait été reportée en raison des élections municipales de 2014 afin de travailler avec les nouvelles équipes d'élus en place.
A ce jour, elle n'a pas été réalisée. Il faudra réfléchir avec les financeurs, comment cette action pourrait être reconduite en 2015.

L'assainissement collectif et non collectif

Le Syndicat devra en 2015 réunir les structures en charge de l'assainissement collectif et autonome pour constituer une veille sur les projets en cours. L'Agence de l'Eau a insisté sur ce point.

Rappel sur les actions à destination des industriels et des artisans

Le Syndicat n'est pas parvenu à aboutir à des éléments concrets ; la qualité de l'eau n'est pas une thématique à part entière sur laquelle les chambres consulaires travaillent, elles sont plus orientées vers les économies d'énergie, les économies d'eau… A noter quand même que des actions de sensibilisation ont été conduites auprès des imprimeurs.
En fait, la vraie difficulté est de répertorier de manière très précise les industriels et artisans à sensibiliser et pour cela il faudrait réaliser un état des lieux pour cibler le type d'activités et le paramètre qualité de l'eau visé afin de dégager des objectifs clairs pour monter une action de communication crédible qui donne envie aux industriels et artisans de s'investir.

Par ailleurs, le Syndicat avait répondu à un appel à projet : le projet OTHERWISE pour mener une étude sur les pollutions médicamenteuses. La candidature du Syndicat de la Seiche n'a pas été retenue.

La Charte de l'Habitant "Vers un jardinage sans pesticide »

Comme sur le territoire de Cap Atlantique, le syndicat souhaite élaborer une Charte de l'Habitant "Vers un jardinage sans pesticide ». Afin de ne pas développer de nouveaux outils, le Syndicat souhaite repartir de l'existant.

Cette action inscrite en 2014, est reportée à 2015.

Les ateliers jardinage proposés dans le cadre du Contrat Territorial ne seront peut-être pas proposés pour 2015.

Projet de 2 sites pilotes

Le projet de la Championnais a été abandonné. En effet, l'emprise foncière nécessaire pour réaliser le bassin tampon prévu, dans le cadre de ce projet, est trop importante. Aussi, l'exploitant agricole concerné, n'a pas souhaité donner son accord pour réaliser cet aménagement.
De plus, ce dernier ayant un projet de méthanisation, le projet de « site pilote » porté par le Syndicat n'est plus compatible avec le contexte de reconversion actuel de l'exploitation concernée. En effet, des modifications conséquentes sont à venir à l'échelle de son exploitation et sur les pratiques des parcelles concernées par le projet :

- regroupement des troupeaux et des cultures avec le nouvel associé ;
- changement de la gestion des couverts végétaux pour les besoins en biomasse du méthaniseur (mélange seigle-avoine pour une récolte précoce de l'avoine, et une récolte du seigle au printemps suivant) ;
- épandage de digestat à partir de 2016 ;
- introduction possible de la luzerne dans la rotation de l'îlot.

Pour autant, l'exploitant actuel reste ouvert à l'avenir au dialogue pour voir la possibilité de réaliser un diagnostic agricole, ainsi que des projets de plantations de ripisylve.

Le projet de la Morinière (restauration d'une zone de source) est toujours en suspens en attente de trouver du foncier.
Le point bloquant est le problème du foncier, à ce jour aucune terre n'a pas eu être proposé à l'exploitant de la zone de source.
Il sera également nécessaire de rencontrer le propriétaire afin d'engager un transfert de bail vers un agriculteur biologique qui est d'accord pour exploiter ces parcelles en pâturage. Cet accord permettrait d'éviter à la collectivité d'avoir à gérer la zone humide.
Pour ce site, les aménagements bocagers prévus initialement, ont pour la plupart étaient réalisés dans le projet de plantations 2013-2014 du programme Breizh Bocage.

Actions conduites par le SMPBR

Le SMPBR a en charge l'animation des actions inscrites dans la fiche 18 (Sensibilisation des usagers présents sur les Périmètres de Protection de Captages du SMPBR).

En effet, dans le cadre de ce contrat territorial, le SMPBR s'est engagé à assurer le pilotage des actions concernant le périmètre de protection des captages de la Pavais, de la Marionnais et de Fénicat (instauré par l'arrêté préfectoral du 23 septembre 2013), et à réaliser les actions prévues dont il est le maître d'ouvrage.

Pour 2014, il s'agissait principalement de conduire des actions de sensibilisation à destination des particuliers.
Il était question également d'accompagner les exploitations agricoles situées sur les périmètres de protection des captages pour une prise en compte des prescriptions de l'arrêté préfectoral doit être réalisé. L'accompagnement des exploitations agricoles devait également permettre d'engager l'agriculteur vers des pratiques agricoles ou des systèmes de production plus respectueux de la qualité de l'eau.

Aussi, dans le cadre des actions agricoles prévues dans le contrat territorial, le SIBV Seiche a mis en place un accompagnement individuel des agriculteurs vers un changement de pratiques ou de systèmes agricoles.
Pour mettre en œuvre ce type d'actions auprès des exploitants du périmètre de protection des captages de la Pavais, de la Marionnais et de Fénicat, le SMPBR souhaite bénéficier de l'accompagnement et de l'expertise du SIBV Seiche.
Ainsi, le SIBV de la Seiche a contacté les 8 agriculteurs concernés.
5 ont accepté de faire un pré-diagnostic et sur les 5 exploitants, 4 ont accepté le diagnostic agricole.

Les autres missions assurées par l'animatrice-coordinatrice en 2013

- **Assurer la communication générale et réaliser les outils de communication en lien avec l'équipe du SIBV Seiche**

- **Assurer le suivi et la coordination des autres volets du contrat (agricole, CTMA et Breizh bocage)**

- **Présenter au comité syndical la programmation annuelle** pour validation, de l'état d'avancement des actions en cours, des projets…

- **Rédiger les notes de synthèse et les comptes rendus des comités syndicaux et rédactions des délibérations**

- **Réaliser les dossiers de demandes de subventions** pour l'année 2013 et l'année 2014, **suivre les aspects techniques et budgétaires** de l'année 2013 en lien avec la comptable.
- **Passer les marchés publics et analyser les offres pour les présenter en commission d'appel d'offre :**
  - Marché de travaux du CTMA (en lien avec le technicien de rivière)
  - Marché de travaux - Volet 3 Breizh Bocage (en lien avec le technicien Bocage)
  - Marché diagnostic agricole (en lien avec l'animatrice agricole)
  - Marché suivi qualité de l'eau (en lien avec le technicien de rivière)

- **Assurer les relations avec tous les partenaires financiers et techniques du contrat territorial**

- **Assurer la promotion des actions en lien avec les différents acteurs du territoire**

- **Formations suivies au cours de l'année 2014**

- 03 au 04/03/2014 : formation Certiphyto
- 24 et 25 /09/2015 : INSET Angers – Evaluation environnementale
- 29 au 30/09/2014 et du 1er au 03/10/2014 : formation gestion différenciée
- 09/01/2014 : formation SIRIS avec IAV

- **Groupe de travail**

- 09/01/2014 : réunion avec la DREAL pour valider le protocole de suivi de gestion de l'eau
- 11/02/2014 : réunion de travail avec AELB pour préparer avenant au CTBV
- 27/03/2014 : réunion de démarrage avec SODAE pour le suivi qualité de l'eau
- 29/04/2014 : réunion avec FGEDON pour faire le point sur la convention

- 20/05/2014 : réunion de travail à Chartres-de-Bretagne pour préparer la journée EAU JARDIN
- 26/06/2014 : Réunion de travail DREAL – Aude PELICHET – échange politique bocagère et recherche d'informations sur le SRCE et les TVB dans le cadre de la stratégie territoriale.
- 27/06/2014 : Réunion entre techniciens bocage, SMPBR. Débat autour du projet de stratégie territoriale.
- 07/10/2014 : réunion avec le SMPBR en vue de préparer la convention pour la réalisation des diagnostics agricoles

Evénements

Une sortie terrain avec les élus a été organisée en novembre 2014 pour informer et sensibiliser les nouveaux élus du syndicat aux travaux de restauration morphologique des cours d'eau et aux travaux de plantations.

Travaux d'effacement de Carcé

Restauration morphologique de la Blanchetais

Travaux de plantations

Le comité de pilotage annuel du CTBV Seiche s'est tenu à Chateaugiron le 11/12/20014.

Réunions

De manière systématique :

- **Participation et animation aux réunions de bureau, comités syndicaux et aux commissions d'appel d'offre**
- **Réunion de travail, comités de pilotage et techniques CTMA et BB**

- 06/01/2014 : comité syndical
- 23/01/014 : Journée organisée par l'IAV (Institut d'Aménagement de la Vilaine) sur le bassin versant du Leguer : « Bocage et PLU »
- 04/02/2014 : réunion de bureau
- 19/02/2014 : comité syndical
- 04/07/2015 : révision SDAGE vilaine - Murs de Bretagne
- 04/03/2014 : réunion a la DREAL sur le programme de mesure du SDAGE
- 15/04/2014 : réunion CDG 35 pour le bilan social
- 29/04/2014 : comité syndical
- 19/05/2014 : réunion sur l'observatoire des ventes avec l'IAV et les structures de bassin versant du SAGE Vilaine
- 22/05/2014 : réunion de bureau
- 20/06/2014 : séminaire GEMA à Merdrignac
- 07/07/2014 : restitution de l'évaluation de la charte sur le désherbage des communes du BV du Semnon
- 17/07/2014 : réunion avec M. ORHAN (directeur des services techniques) pour l'évaluation de la Charte
- 28/08/2014 : restitution de l'évaluation de la charte sur le désherbage des communes du BV de la Seiche
- 09/09/2014 : réunion pour la modification allégée du PLU de Bourgbarré en tant que PPC
- 01/07/2014 : Entretiens pour le remplacement en congé maternité de l'animatrice agricole
- 09/10/2014 : réunion BB – GEMAPI
- 07/10/2014 : Bureau de la CPA – Validation des actions réalisées et à venir à Châteaugiron
- 14/10/2014 : signature du CRBV PDL 2014-2016
- 23/10/2014 : réunion d'information avec DM'EAU
- 23/10/2014 : réunion de bureau
- 03/11/2014 : réunion d'échange sur le nouveau protocole du suivi qualité avec la DREAL
- 06/11/2014 : journée terrain avec les élus du Syndicat sur les travaux du syndicat (MA et BB)
- 06/11/2014 : comité syndical
- 25/11/2014 : entretien remplaçant technicien BB
- 11/01/2014 : audition à la DRAAF pour le PAEC (portage MAEC)
- 11/01/2014 : comité de pilotage CTBV
- 15/06/2014 : comité de pilotage BB

TECHNICIEN DE RIVIERE - 2014

Les missions de Guillaume DERAY ont été pour l'année 2014 :

Missions principales du technicien de rivière sont :

- Assurer la mise en œuvre des actions « milieux aquatiques » prévues au contrat,

- Assurer le suivi administratif et financier des actions en lien avec les partenaires,

- Réaliser les bilans annuels, la mise en œuvre des indicateurs,

- Entretenir des relations privilégiées avec les services de l'Etat, les services en charge de la police, les divers acteurs concernés, les riverains…

- Rendre compte au porteur de projet et au comité de pilotage du déroulement des actions « milieux aquatiques » afin d'alimenter les différents bilans.

Formations

- **24/04/2014 au 25/04/2014 :** Formation « zones humides » par l'IAV-Eptb Vilaine, Rennes.
- **23/09/2014 :** Formation « Travaux de recharge granulométrique et dérasement ouvrages », Montauban de Bretagne.
- **09/12/2014 :** Formation suivi morphologique des travaux de restauration – quels outils pour les Syndicats ? - IAV-EPTB Vilaine, ONEMA, Rennes.

Réunions

- Participation aux Comités Syndicaux.
- Participation aux CMP des marchés de travaux CTMA et du marché de suivi de la qualité des eaux.
- Animation du groupe de travail sur la gestion de l'hydrocotyle sur l'étang de Carcraon et la Seiche médiane.
- Animation d'un après-midi avec les élus du SIBV Seiche – présentation sur site des travaux de dérasement du déversoir de Carcé et de restauration du ruisseau de la Blanchetais.
- Animation à l'Assemblé Générale de l'AAPPMA La Gaule Guerchaise.
- Animation avec les chercheurs Agro-campus Rennes, Université Rennes 1 – vallée de la Seiche, continuité écologique.
- Participation aux réunions ASTER.
- Animation du COPIL année 2014 – présentation des travaux CTMA 2014.
- Participation aux réunions de travail « Plantes invasives exotiques » organisé par l'IAV.

Stagiaire

- Encadrement d'un stagiaire (Lycée agricole Bac Pro Gestion des milieux naturels et agricoles – durée 3 mois).

CTMA 2014 – Animation

- **Préparation des travaux de dérasement du déversoir de Carcé** (convention d'accès, convention de travaux et d'abandon du droit d'eau, élaboration du dossier d'instruction complémentaire DLE, topographie des dépôts sédimentaires…) ;
- **Levées topographiques et élaboration des plans cotés travaux de la frayère de Bruz** – demande de devis pour le terrassement et la création d'un ouvrage de régulation des niveaux d'eau.
- **Elaboration d'un dossier d'Autorisation au titre de la Loi sur l'Eau pour les travaux de restauration du ruisseau de la Blanchetais à Orgères**. **Suivi biologique interne** (IBGN) et morphologique du tronçon à restaurer.
- **Suivi qualité de l'eau** : en lien avec l'animatrice, mise à jour du protocole de suivi 2014, exploitation des données 2013/2014 et réalisation des prélèvements des campagnes fixes sur 8 stations.
- **Demande de devis pour le suivi biologique** (IPR, IBGN, IBD) sur 4 stations (Seiche aval, Yaigne médiane, Ardenne aval, Ardenne amont) – préparation/suivi de la prestation et animation autour des pêches électriques.
- **Concertation avec les propriétaires de zones potentielles de frayère à brochets** (Amanlis, Piré-sur-Seiche, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, St Armel).
- **Elaboration d'un diagnostic sur le moulin de la Fougeray et proposition d'aménagement aux propriétaires (dérasement).**
- **Préparation des travaux de dérasement** du moulin d'Atillé et de diversification des écoulements en amont (250ml) sur Piré sur Seiche (accords propriétaires, études).
- **Animation du site pilote de « la Championnais ».** (protocole de suivi des flux d'azote, MES… en sortie de collecteur de drain – évolution des pratiques agricoles amont).
- **Préparation des travaux CTMA 2015.**
- **Suivi de la gestion de l'ouvrage de la frayère de Noyal-Châtillon-sur-Seiche**. Des problèmes importants d'étanchéité ont été observés au niveau de l'ouvrage et probablement de la partie basse de la frayère. Des travaux de reprise sur l'ouvrage sont nécessaires (négociation en cours avec le prestataire) et une étanchéité d'une partie de la frayère est envisagée pour 2015 (tapis de bentonite).
- **Mise en place d'une convention d'indemnité des piégeurs bénévoles des ragondins entre la FEVILDEC**, le Syndicat de la Seiche et les communes adhérentes.
- **Collaboration avec les services Polices de l'Eau de la DDTM et l'ONEMA** (ouvrages illégaux…).
- **Animation-conseils auprès des particuliers et des collectivités.**

CTMA - TRAVAUX 2014

- Préparation des marchés de travaux et devis 2014 (4 marchés, 3 devis différents), analyse des offres et animation CMP.
- Préparation des travaux (terrain, études complémentaires, concertation et accords des propriétaires, réunion de chantiers), suivi et réception des travaux.

6 ouvrages transversaux ont été aménagés par des travaux d'effacement et de remplacement de buse :

- **3** ouvrages transversaux supprimés sur le TELLE en interne (Orgères) ;

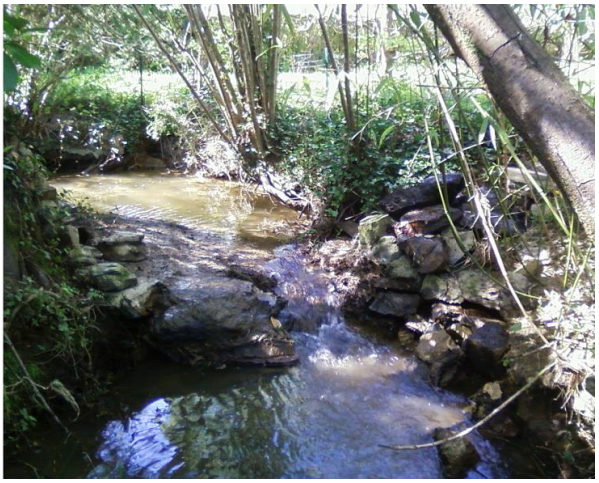

Les négociations avec l'association de la Gaule Guerchaise ont permis l'ouverture d'**1** ouvrage à bastaings (retrait des bastaings) sur la SEICHE MEDIANE à Visseiche.

- **1** buse enlevée sur le TELLE (Orgères) ;

- **2** buses remplacées sur le TELLE (Orgères) ;

2 ouvrages L214-17 ont été supprimés :

- **1** ouvrage L214-17 – Clapet hydraulique - supprimé sur l'ISE (Bourgbarré)

Entreprise HLB Environnement - Durée du chantier: 4 jours – Coût 14 000 € TTC

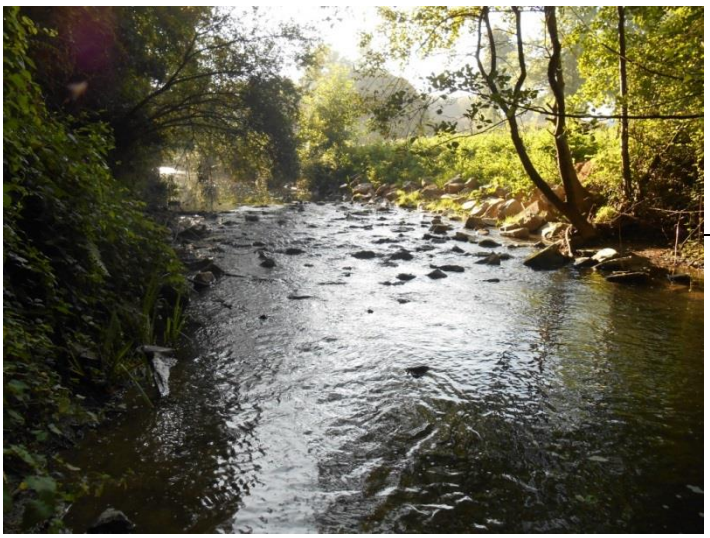

- **1** ouvrage L214-17 – Déversoir de Carcé - supprimés sur la SEICHE aval (Bruz)

Entreprise PINTO - Durée du chantier: 1 mois et 1 semaine - Coût 119 141 € TTC

Des techniques d'enrochement ont été utilisées pour recharger et diversifier le lit mineur sur le ruisseau de Pouez (QUINCAMPOIX).

<u>Localisation des travaux :</u>

- Ruisseau de Pouez sur la commune de Domalain – **400m** linéaires par des travaux de recharge et de diversification granulométrique (180 tonnes de granulats mélange [11-80]mm et blocs).

Entreprise Nature et Paysage - Durée du chantier: 4 jours – Coût 10 000 € TTC

Des techniques de reméandrage et de recharge granulométrique ont été utilisées pour restaurer le lit mineur et les annexes du ruisseau de la Blanchetais (TELLE).

<u>Localisation des travaux :</u>
Ruisseau de la Blanchetais sur la commune d'Orgères– **400m** linéaires par des travaux de reméandrage et de recharge granulométrique (180 tonnes de granulats mélange [6-80]mm et [0-150]mm). Création de 3 mares (300m²) et déconnection du drain agricole du cours d'eau (prolongement de l'exutoire vers les mares).

Entreprise HLB Environnement - Durée du chantier: 2 semaines½ - Coût 20000 € TTC

- ***Plusieurs actions ont été mises en place pour lutter contre la prolifération des plantes exotiques invasives (renouée du Japon, hydrocotyle fausse renoncule, jussie)***

Entreprise Dervenn – Coût 4 165 €TTC

- Arrachage manuel (4 fois/an) de la renoué asiatique sur Chateaugiron, Retiers, Amanlis, Orgères (10 stations);

- Suivi et conseils pour la gestion de la Jussie sur un plan d'eau sur cours sur la commune d'Argentré du Plessis.

Jussie sur la commune d'Argentré du Plessis

- Inventaire de l'hydrocotyle fausse renoncule sur l'étang de Carcraon et sur la Seiche à Visseiche.

- Arrachage manuel de l'hydrocotyle (en interne) sur la Seiche médiane à Visseiche.

- Un comité de suivi (FD Pêche 35, AAPPMA La Gaule Guerchaise, IAV, Conservatoire Botanique de Brest, DDTM, ONEMA) s'est réuni deux fois en 2014 pour faire le point sur la colonisation et la gestion de l'hydrocotyle. Un exposé a été réalisé en Assemblé Générale de l'AAPPMA au sujet de la colonisation de l'hydrocotyle sur l'étang de Carcraon et sur les actions menées notamment l'ouverture hivernale des vannages.

- **Aménagement d'une frayère à brochet de Bruz**

Dans le cadre de travaux de mises hors d'eau de différentes voies communales, la commune de BRUZ devait mettre en œuvre une mesure compensatoire hydraulique qui s'est traduit par le décaissement de 1 200m3 de terre sur la parcelle ZI 117 en rive gauche de la Seiche au droit du pont de Saint Armel. Le Syndicat de la Seiche a complété les travaux de terrassement restant et a installé un ouvrage de régulation des niveaux d'eau sur un bras de connexion avec la Seiche.

Entreprise PELATRE TP - Durée du chantier: 5 jours – Coût 10 434 € TTC

- ***Restauration des berges piétinées et condamnation des abreuvements directs – VISSEICHE.***

Nature et Paysage - Durée du chantier: 4 jours – Coût 6 900 € TTC

6 points d'abreuvement direct ont été remblayés avec une création de pied de berge en fascine de saule (40 mètres en tout). Une pompe à museau a été installée pour maintenir l'abreuvement dans la Seiche.

- Stabilisation de 10 arbres dans le lit de la rivière (ébranchage du tronc, stabilisation de la berge avec technique végétale).

Entreprise Dervenn - Durée du chantier : 7 jours – Coût 12 000 € TTC

Plantation en berge sur 1200ml – Domalain, Orgères, Retiers, Piré-sur-Seiche
Entreprise Nature et Paysage – 1 semaine - 8 071,95 €

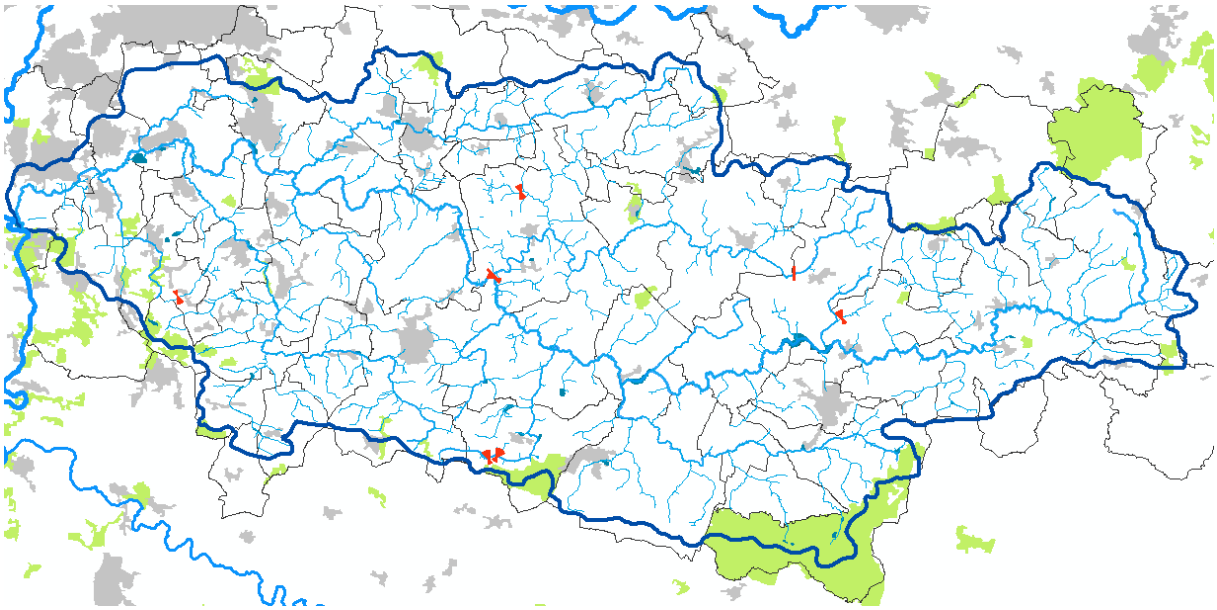

Divers

- **SIG :** Mise à jour du SIG (BD Ortho, SCAN25, BD TOPO, BD CARTO, RPG,…)

- **Communication :**

  - Mise à jour du contenu du site web. Mise à jour du géoportail (fiches actions CTMA 2013 géolocalisées) ;
  - Mise à jour de la base de données BEA V2 avec les données physico-chimique Osur Web et du Syndicat de la Seiche 2013/2014. Intégration des résultats au site web.
  - Animation avec les périscolaires de Chateaugiron dans la vallée du Rimon et la frayère à brochets de Piré-sur-Seiche (pêche électrique).
  - Elaboration du contenu de la lettre de la Seiche (diffusion en 2014).
  - Installation d'un panneau pédagogique pour la frayère à brochet de Piré sur Seiche – article Ouest France.
  - Articles presses (Restauration ruisseau d'Orgères, Crues hiver 2014, Ouverture vannages Carcraon)

Bilan financier des travaux de 2014

Objet des travaux	MONTANT TTC
PLANTATION RIPYSILVE	**8 071,95 €**
EMBALCES	**12 096,00 €**
RESTAURATION LIT MINEUR	**39 661,97 €**
PETITS OUVRAGES	**1 740,00 €**
OUVRAGES GRENELLES	**133 584,57 €**
PLANTES ENVAHISSATNES	**4 165,20 €**
COMMUNICATION	**1 196,92 €**
SUIVI BIOLOGIQUE	**8 086,51 €**
FRAYERE BRUZ	**9 934,40 €**
TOTAL TRAVAUX CTMA 2014	**241 479,80 €**

Animatrice agricole - 2014

L'animatrice agricole, partie en congés maternité en septembre 2014, a été remplacée par Simon FOUGERAT jusqu'au 31 janvier 2015.

A. Les missions de l'animatrice agricole en 2014

Les principales missions de l'animatrice agricole en 2014 ont été :

- Assurer la mise en œuvre des actions agricoles prévues au contrat,
- Assurer le suivi administratif et financier des actions agricoles en lien avec les partenaires,
- Organiser et animer le comité professionnel agricole et les commissions géographiques agricoles,
- Réaliser les bilans annuels, la mise en œuvre des indicateurs,
- Planifier et coordonner la mise en place des actions collectives (conseil, démonstrations, formations) et individuelles (diagnostics d'exploitations, conseil individuel, contractualisation des agriculteurs)
- Assurer la communication technique auprès des agriculteurs et des partenaires,
- Rendre compte au porteur de projet et au comité de pilotage du déroulement des actions agricoles afin d'alimenter les différents bilans.

Les autres missions de l'animatrice agricole en 2014

Les réunions :

Participation interne aux réunions :

- Comité syndical – Installation du nouveau Comité Syndical - 29 avril – Châteaugiron
- Comité syndical – Présentation du CTBV – 24 juin – Châteaugiron
- Bureau de la CPA – Validation des actions réalisées et à venir – 07 octobre – Châteaugiron
- Comité syndical – Après midi terrain puis réunion – 06 novembre – Châteaugiron
- Comité de pilotage – Présentation des actions agricoles réalisées et à venir – 11 décembre – Châteaugiron

Accueil d'étudiants et personnes en recherche d'emploi

- Mme Charlotte GOULON – 26 juin

Participation à des réunions externes

- FEADER 2014/2020 - Organisé par L'Association des techniciens des bassins-versants bretons – 17 février – Loudéac
- Préparation de la mise en œuvre du projet de parrainage en TCS – Organisé par la Fédération départementale des Groupes d'études et de développement agricole 35 – 18 février - Janzé
- Les matières organiques : l'énergie du sol – Organisé par l'association Biodiversité Agriculture Sol Environnement – 21 février – Mûr-de-Bretagne

- Comité d'antenne – Organisé par la Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine – 27 mars – Rennes
- Valorisation des données de l'Observatoire des ventes de produits phytosanitaires – Organisé par l'Institut d'Aménagement de la Vilaine – 2 avril - Guichen
- Agriculture durable et élaboration des programmes d'action – Organisé par L'Association des techniciens des bassins-versants bretons – 3 avril – Loudéac
- Quelle suite à la valorisation des données de l'observatoire des ventes de produits phytosanitaires – Organisé par l'Institut d'Aménagement de la Vilaine – 19 mai – Rennes
- Journée technique « Les flux de phosphore d'origine agricole » - Organisé par le Centre de Ressources et d'Expertise sur l'Eau de Bretagne – 23 juin – Loudéac
- Participation à une conférence sur l'après quotas laitiers au SPACE – 18 septembre – Rennes
- L'agroforesterie possibilités, intérêts, limites – Organisé par le réseau BASE – 05 septembre – Soudan (44)

Interventions de l'animatrice dans d'autres instances

- Formation « Construire des animations pédagogiques autour de l'eau sur sa ferme » - Organisée par Accueil Paysan 35 – 6 février – Chaumeré
- Formation des parrains en TCS – Organisé par la Fédération départementale des Groupes d'études et de développement agricole 35 – 10 avril – Essé
- Formation des parrains en TCS - Organisé par la Fédération départementale des Groupes d'études et de développement agricole 35 – 26 mai – Moutiers
- Assemblée générale de la CUMA d'Amanlis – Présentation des actions du SIBV Seiche – 10 juin – Amanlis
- Réunion avec le Syndicat Mixte de Production du Bassin Rennais – formalisation d'un partenariat via une convention pour développer des actions agricoles – 07 octobre – Châteaugiron
- Suivi de la mise en place des tandems parrain filleul – Comité de pilotage – Organisé par la Fédération départementale des Groupes d'études et de développement agricole 35 – 28 octobre – Châteaugiron
- Réunion avec le CETA 35 afin de soutenir leur candidature à des appels à projets régionaux – 25 novembre – Châteaugiron

Les formations suivies par l'animatrice agricole

Aucune

Préparation du cahier des charges pour les actions agricoles

Candidature du territoire pour devenir porteur de projets dans le cadre du nouveau dispositif des MAEC

- Réunion de présentation du dispositif organisée par la région Bretagne – 09 septembre – Rennes
- Participation à une réunion de présentation de la mise en place des MAEC dans les territoires organisée par l'Association des Techniciens des Bassins Versants de Bretagne (l'ATBVB) – 08 octobre – Loudéac

- Réalisation du dossier de candidature pour devenir territoire référent pour les MAEC pour les années 2015, 2016 et 2017 – courant novembre
- Présentation orale de la candidature du Bassin Versant de la Seiche auprès de la région et de ses partenaires – 11 décembre – Rennes

B. Le bilan des actions conduites en 2014 pour le volet agricole

Travail de la commission professionnelle agricole (CPA)

Au sein de la CPA (35 agriculteurs), il y a une bonne représentativité du territoire et des réseaux, puisque sont représentés :

- Agrobio
- CETA
- Chambre d'agriculture
- Civam Adage
- Coopédom
- CUMA
- GEDA

La carte ci-après illustre cette représentativité territoriale

Le bureau compte en 2014, 9 agriculteurs : 3 par secteur (amont, centre, aval), et compte des représentants pour les réseaux technique suivants : la Chambre d'agriculture, Adage, la Coopédom, la FD Ceta, la FD Cuma, Agrobio, et la FD GEDA.
Trois réunions du bureau ont eu lieu en 2014, permettant de choisir les thèmes de formation, de valider les cahiers des charges du marché public 2015-2016, etc.

Diffuser les pratiques agricoles plus respectueuses de la qualité de l'eau

Ce sont 3 flashs techniques qui ont été rédigés en interne et expédiés à tous les sièges d'exploitation (1350) disposant de tout ou partie de leur surface sur le bassin-versant de la Seiche. Cette action, aussi anodine qu'elle puisse paraitre, est à valoriser le mieux possible car c'est à ce jour l'unique moyen dont dispose le SIBV Seiche pour entrer en contact direct avec tous les agriculteurs du bassin-versant. (Cf annexe : 3 flashs agricoles).
Côté presse, 1 article est paru dans la presse sur le désherbage alterné du maïs.
Aussi la lettre de la seiche, diffusée annuellement sur l'ensemble du territoire, contenait un large encart sur l'agriculture et les actions mises en place par le Bassin Versant de la Seiche.

Diffusion de vidéos

- Diffusion d'un documentaire sur les Techniques Culturales Simplifiées avec l'appui d'un consultant extérieur – 13 novembre – Pirée sur Seiche – 28 participants
- Diffusion d'un documentaire sur l'agroforesterie avec l'appui d'un consultant extérieur – 20 novembre – Amanlis – 8 participants

Formation des agriculteurs

- Pratiques agricoles et fonctionnement du BV de la Seiche – 24 janvier (report de novembre 2013) – Janzé – 11 participants
- 3 thèmes de formations ont été retenus :
  - Comprendre son PPF + valorisation des amendements organiques
  - Classement des parcelles à risque phytosanitaire
  - Les techniques culturales simplifiées

Pour chacun de ces thèmes de formation 3 réunions réparties de manière homogène sur le territoire ont été organisées.
Tous les agriculteurs du territoire du bassin versant de la Seiche ont été informés et conviés à participer aux formations. Cependant par manque de participation, 6 de ces 9 réunions prévues ont dû être annulées au dernier moment.

Les diagnostics individuels d'exploitation agricole

Le SIBV Seiche, en accord avec le bureau de la commission professionnelle agricole, a choisi de proposer 3 types de diagnostics aux agriculteurs :

- un diagnostic FOURRAGER, avec une entrée alimentation des animaux d'élevage ;
- un diagnostic SOL, avec une entrée fertilité durable des sols ;
- un diagnostic PRATIQUES AGRICOLES, composé de 1 à 3 modules au choix : fertilisation, phytosanitaire, travail du sol.

A la suite de l'appel d'offre, les prestataires suivants ont été retenus :

- diagnostic FOURRAGER : groupement Chambre d'Agriculture + Adage ;
- diagnostic SOL : Yves Hardy pour Agrobio Conseil ;
- diagnostic PRATIQUES AGRICOLES : groupement Chambre d'Agriculture + Adage, et FD CETA (lot multi-attributaire).

L'agriculteur et le technicien déterminent ensemble une feuille de route composée d'évolutions de pratiques compatibles avec :

- les objectifs de l'agriculteur (stabilisation ou augmentation du revenu, allègement de la charge de travail, augmentation du taux de MO du sol ...) ;
- les objectifs du SIBV Seiche (réduction des fuites de nitrates, phosphore, pesticides et de l'érosion).

Un pré-diagnostic réalisé en 1h avec l'animatrice agricole du bassin-versant aide l'agriculteur à décider de l'opportunité pour son exploitation de réaliser ou non un diagnostic. Si l'on tient compte du démarchage, du déplacement et des tâches administratives connexes, il faut compter environ une demi-journée pour la réalisation complète d'un pré-diagnostic.

En 2014, sur 67 pré-diagnostics, 40 bons de commande ont été émis et 20 ont été rendus:

- 12 x fourrager
- 5 x fertilité durable du sol
- 2 x fertilisation
- 4 x travail du sol
- 3 x phytosanitaire
- 6 x fertilisation + phytosanitaire
- 1 x phytosanitaire + travail du sol
- 7 x fertilisations + travail du sol + phytosanitaire.

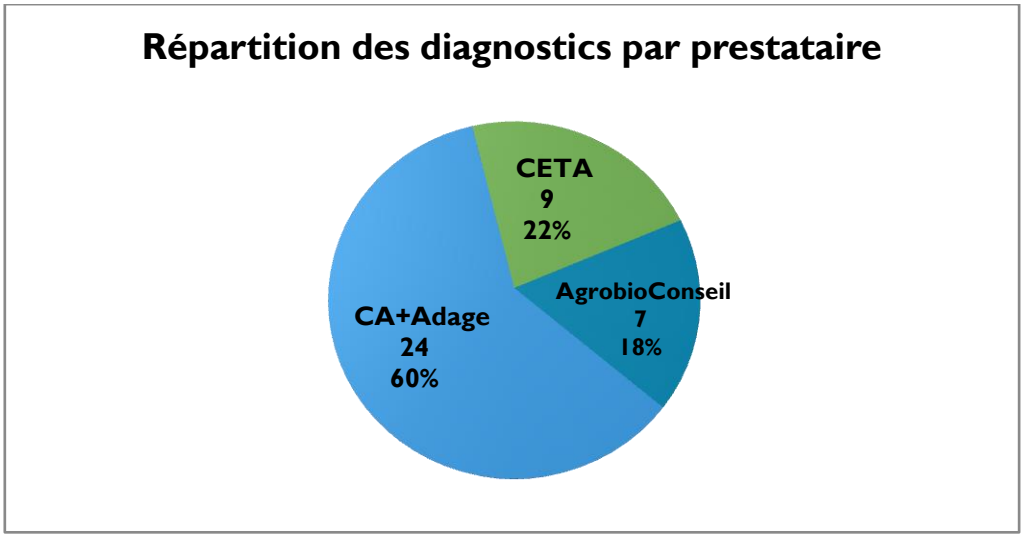

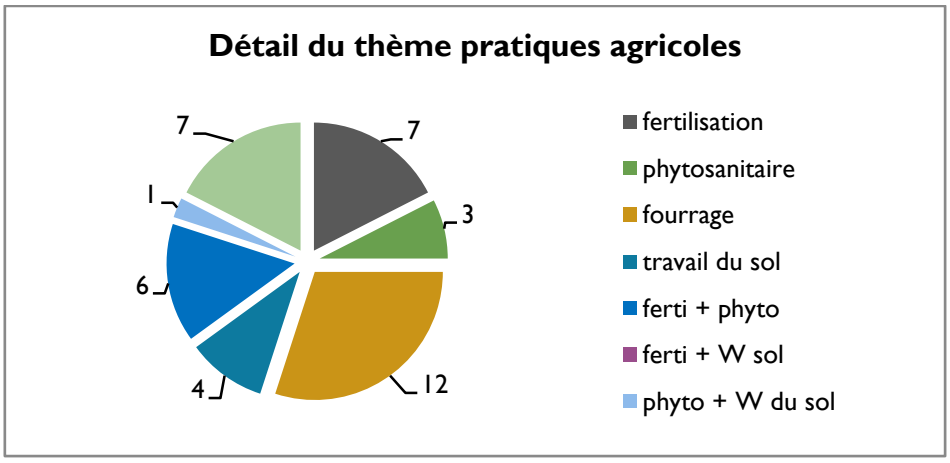

- **Réseau reliquat d'azote**

Des prélèvements puis des analyses ont été effectués sur 73 parcelles en sortie d'hier et sur 66 parcelles post absorption. Les résultats ont fait l'objet d'un compte rendu détaillé et d'un envoi aux agriculteurs impliqués dans la démarche.

- **Implication des prescripteurs**

Préparation d'un courrier avec les deux bassins versants limitrophes au Nord et au Sud, à savoir le bassin versant du Semnon et le bassin versant Vilaine Amont, afin de convier l'ensemble des prescripteurs à une réunion d'échange en vue de formaliser des axes de travail communs.

- **Le développement du désherbage mécanique du maïs**

Article de journal 17 mars 2014

Accueil > Ille-et-Vilaine >

Désherbage alterné du maïs

Ille-et-Vilaine - 17 Mars

Facebook | Twitter | Google+ | Achetez votre journal numérique

Pour la première année, le Syndicat intercommunal du bassin-versant de la Seiche, qui s'étend sur 59 communes, propose aux agriculteurs la prise en charge d'un accompagnement individue au désherbage alterné du maïs, dans le but de réduire les doses d'herbicide. Cette action, mise en oeuvre avec succès depuis plusieurs années sur de nombreux autres bassins-versants du département, est réalisée en partenariat avec Agrobio 35. David Roy, technicien, assurera le suivi des parcelles.

Deux réunions d'informations sont fixées : lundi 24, de 10 h à 12 h, à Châteaugiron, (l'Orangerie, rue de l'Orangerie), et mercredi 26 mars, à Rannée (salle du conseil à la mairie).

Le 24 mars à Châteaugiron (8 agriculteurs) et le 26 mars à Rannée (5 agriculteurs).
Démonstration de houe rotative le 6 juin à Drouges.

Récapitulatifs des diagnostics agricoles et des suivis

	date bon pour accord	date BdC	date PV admission dia	thème	prestataire	coût	remarques
1	02/12/2013	21/01/2014	08/12/2014	fourrage	CA + Adage	600,00	600 facturé au lieu de 1200€ prévu car agricultrice n'a pas souhaité réaliser complétement le diag
2	30/01/2014	31/01/2014	19/12/2014	ferti	CA + Adage	521,74	
3	15/09/2014	16/09/2014		fourrage	CA + Adage	1200,00	
4	03/09/2014	10/09/2014		ferti + phyto	CA + Adage	1043,48	
5	25/04/2014	29/04/2014		sol	Agrobio C	1200,00	
6	09/01/2014	21/01/2014	19/06/2014	ferti + phyto	CA + Adage	1043,48	
7	28/03/2014	31/03/2014		sol	Agrobio C	1200,00	
8	28/02/2014	28/02/2014	11/12/2014	Ferti + phyto + sol	CA + Adage	1200,00	
9	11/09/2014	12/09/2014		fourrage	CA + Adage	1200,00	
10	22/05/2014	27/05/2014	11/12/2014	fourrage	CA + Adage	1200,00	
11	12/03/2014	21/03/2014	17/11/2014	sol	CA + Adage	521,74	
12	11/02/2014	19/02/2014	11/12/2014	fourrage	CA + Adage	1200,00	
13	04/11/2014	06/11/2014		fertilité du sol	Agrobio C	1200,00	
14	02/10/2014	02/10/2014		fourrage	CA + Adage	1200,00	
15	05/06/2014	11/06/2014	17/11/2014	phyto	CA + Adage	521,74	
16	15/09/2014	15/09/2014		phyto + sol	CA + Adage	1043,48	
17	19/11/2014	25/11/2014		fertilité du sol	Agrobio C	1200,00	
18	06/10/2014	13/10/2014		phyto	CETA	480,00	
19	14/03/2014	21/03/2014	11/12/2014	fourrage	CA + Adage	1200,00	
20	17/01/2014	21/01/2014		fourrage	CA + Adage	600,00	600 facturé au lieu de 1200€ prévu car l'agri ne répond plus aux sollicitations
21	20/05/2014	20/05/2014		ferti	CA + Adage	521,74	
22	01/07/2014	01/07/2014		fourrage	CA + Adage	1200,00	
23	18/04/2014	18/04/2014	11/12/2014	fourrage	CA + Adage	1200,00	
24	15/09/2014	16/09/2014		fertilité du sol	Agrobio C	1200,00	
25	27/02/2014	27/02/2014	06/11/2014	ferti + phyto + sol	CETA	960,00	
26	22/01/2014	31/01/2014	19/12/2014	Ferti + phyto + sol	CA + Adage	1200,00	
27	21/05/2014	11/06/2014	17/11/2014	ferti + phyto	CETA	720,00	
28	11/02/2014	19/02/2014		Ferti + phyto + sol	CA + Adage	1200,00	
29	23/02/2014	28/02/2014	24/10/2014	ferti + phyto + sol	CETA	960,00	pas intéressé par le suivi
30	05/11/2014	06/11/2014		fertilité du sol	Agrobio C	1200,00	
31	02/07/2014	11/07/2014	17/11/2014	phyto	CETA	480,00	
32	01/04/2014	01/04/2014	19/12/2014	Ferti + phyto	CA + Adage	1043,48	
33	16/09/2014	16/09/2014		fertilité du sol	Agrobio C	1200,00	
34	29/01/2014	31/01/2014	19/12/2014	Ferti + phyto	CETA	720,00	
35	01/12/2014	03/12/2014		fourrage	CA + Adage	1200,00	
36	13/10/2014	13/10/2014		fourrage	CA + Adage	1200,00	
37	10/06/2014	11/06/2014	11/12/2014	Ferti + phyto + sol	CETA	960,00	
38	16/01/2014	21/01/2014	11/12/2014	Ferti + phyto + sol	CETA	960,00	
39	04/07/2014	15/07/2014	15/10/2014	Ferti + phyto	CETA	720,00	
40	15/12/2014	15/12/2014		sol	CA + Adage	521,74	
41	non réparti dans les données ci-dessous						

41 diag (20 faits et 21 prévus)
24 CA+Adage (pour 23582,62€)
9 CETA (pour 6 960€)
7 AgrobioConseil (pour 8 400€)

TOTAL	**38 942,62 €**	
Facturé	**17 932,18 €**	
	dont	6 480 € CETA
		11452.18 € CA+Adage
Reste à payer	**21 010,44 €**	
	dont	12 130,44€ pour CA + Adage
		480€ pour CETA
		8 400 € pour agrobio Conseil

ANIMATION PROGRAMME BREIZH BOCAGE – ANNEE 2014

Le programme Breizh Bocage a pour objectif la restauration du bocage (préservation et restauration de l'existant, création de haies et talus), dans le but principal d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Il permet la fourniture et la réalisation des travaux de plantations chez les agriculteurs intéressés.

Le programme est financé par l'Europe (FEADER), l'Agence de l'Eau, le Conseil Général, le Conseil Régional et le Syndicat de bassin versant de la Seiche.

ANIMATION

Compte tenu du caractère transitoire de l'année 2014, le technicien bocage a essentiellement travaillé sur les thèmes développés ci-après :

Retour sur plantations réalisées

Le SIBV de la Seiche a pris la décision de ne financer l'entretien des haies plantées « seulement » lors de l'année suivant la plantation.
Cette décision implique un suivi accru des travaux réalisés par le technicien (suivi des réalisations, accompagnement et conseils des agriculteurs sur l'entretien, démonstrations individuelles et en groupe de taille de formation, talutage…).

Structuration de la base de données

Les données des volets 2 et 3 ont été transmises au service de l'information statistique et économique (SRISE) de la DRAAF en suivant les consignes du « pôle métier bocage ».

Documents d'urbanisme

En plus des formations suivies (le 23 janvier au bassin du Léguer par exemple), un travail d'inventaire du bocage a été initié sur la commune de Pont-Péan avec la commission aménagement.
Ce travail permettrait d'accompagner les élus lors de leur création (ou révision) de PLU et voir quelle synergie est possible avec le programme Breizh bocage (commission bocage…).

Filières bois énergie

Cet axe ne fait pas l'objet d'une maîtrise d'ouvrage du syndicat de bassin versant de la Seiche mais peut-être développé par le technicien bocage qui pourrait être le « relais » de l'information auprès des acteurs du bassin versant.
Un travail partenarial est mis en place depuis 2013 avec l'association d'agriculteurs du « Collectif Bois Bocage 35 » qui utilise le bois disponible localement, au sein des exploitations agricoles, pour pailler les jeunes haies bocagères plantées dans le cadre du programme Breizh Bocage.

Structuration territoriale

Élément indissociable de la stratégie, l'articulation des actions territoriales peut nécessiter selon les secteurs un temps important de concertation. De nombreuses rencontres ont eu lieu en 2014 avec les partenaires du Syndicat de bassin versant de la Seiche afin de travailler sur la stratégie territoriale pour le programme 2015-2020 (rencontres avec les acteurs locaux comme Vitré

Communauté, les maîtres d'ouvrage du programme sur le bassin versant de la Seiche, les syndicats de Bassin Versant voisins, les techniciens des structures du département, les financeurs…).

- ***Budget prévisionnel dédié à l'animation***

Postes de dépenses	**En € HT**
Frais salariaux (animation). Salaire brut + charges patronales	28.539,5
Déplacements et repas	3.000
Formation	2.000
TOTAL	**33.539,5**

TRAVAUX ANNEE 2014-2015

Le syndicat de bassin versant a porté l'hiver 2014-2015 des travaux qui n'ont pu être réalisés pour des raisons climatiques (plantations sur talus notamment).
2.807 mètres supplémentaires ont ainsi été plantés, dont 261 en regarnissage.

Par ailleurs, le Syndicat a également porté un programme de restauration du bocage hors Bretagne, sur la commune de Cuillé (Mayenne). **3.500 mètres ont été planté.**

Ce programme n'a logiquement pas été financé dans le cadre de Breizh Bocage, mais a reçu le soutien financier de l'Agence de l'eau et la Région Pays de Loire (dans le cadre du Contrat Régional de Bassin Versant) en ce qui concerne les travaux.

L'animation de ce programme a été financée par le Syndicat de Bassin Versant de la Seiche.

FORMATIONS SUIVIES PAR LE TECHNICIEN EN 2014

- **13 au 15 avril** : participation aux « Rencontres de la biodiversité » sur le thème du bocage, à Niort. Seminaire organisé par l'AFAHC et le CG des Deux Sèvres.
- **5 septembre** : participation à une journée sur l'agroforesterie organisée par BASE, Sylvagraire et Agroof, à Soudan (44).
- **30 septembre et 1er octobre** : « pré vergers, un modèle d'agroforesterie »

REUNIONS SUIVIES OU ANIMEES PAR LE TECHNICIEN EN 2014

- **23 janvier 2014** : Journée organisée par l'IAV (Institut d'Aménagement de la Vilaine) sur le bassin versant du Leguer : « Bocage et PLU »
- **24 février** : Réunion organisée par la Draaf et le Conseil Régional à Pontivy sur le « programme Breizh Bocage 2 »
- **26 juin** : Rendez-vous avec Aude Pelichet, de la DREAL. Recherche d'informations sur le SRCE et les TVB dans le cadre de la stratégie territoriale.
- **27 juin** : Réunion entre techniciens bocage, SMPBR. Débat autour du projet de stratégie territoriale.
- **8 juillet** : Animation de la réunion d'information du programme de restauration du bocage à Cuillé.

- **16 septembre** : Réunion « structuration des données SIG » organisée à la Draaf.
- **18 septembre** : Réunion à Pont-Péan - commision aménagement – en préalable à la réalisation d'un inventaire sur le bocage.
- **29 septembre** : Réunion entre maîtres d'ouvrage du programme Breizh Bocage sur le territoire de Vitré Communauté dans le cadre de la stratégie territoriale.
- **9 octobre** : Réunion entre maîtres d'ouvrage du programme Breizh Bocage sur le territoire du bassin versant de la Seiche dans le cadre de la stratégie territoriale.
- **22 octobre** : Réunion sur la stratégie territoriale organisée au Conseil Régional.
- **6 novembre** : Animation d'une sortie terrain pour les élus du Syndicat de Bassin Versant de la Seiche sur la thématique du bocage.
- **21 novembre** : Réunion de commission d'appel d'offres – programme de restauration du bocage à Cuillé.
- **11 décembre** : Réunion de comité de pilotage du Contrat Territorial de Bassin Versant.
- **15 décembre** : Réunion de comité de pilotage Breizh Bocage SIBV Seiche

SUIVI ADMINISTRATIF ASSURE PAR LE TECHNICIEN

- Réalisation des dossiers de subvention pour les financeurs,
- Préparation des cahiers des charges et des commissions d'appel d'offres pour le choix des entreprises (marchés de fournitures et de travaux).

RAPPEL DES TRAVAUX REALISES ANTERIEUREMENT

Pour rappel, le premier programme Breizh Bocage était composé de 3 volets :

- Volet 1 : Étude territoriale du bocage existant (réalisée en 2011),
- Volet 2 : « Diagnostic actions » : élaboration des projets avec les agriculteurs (lancé en 2012)
- Volet 3 : Mise en œuvre des actions (travaux à l'issue du volet 2)

LES VOLETS 2 ET 3 DE L'ANNEE 2012

Le territoire du bassin versant de la Seiche fait l'objet de différentes maîtrises d'ouvrage du programme Breizh Bocage.

Les Communautés de Communes du Pays de la Roche aux Fées, du Pays Guerchais et de la Moyenne Vilaine et du Semnon sont maîtres d'ouvrage du programme Breizh Bocage pour leurs communes situées sur le bassin versant de la Seiche. Par ailleurs, sur le bassin versant, certaines communes sont situées hors région Bretagne et d'autres ne sont pas encore adhérentes au syndicat.

Compte tenu de ces éléments et également de la dynamique de terrain existante sur certains secteurs et de la problématique de la qualité de l'eau et de la densité du bocage par commune, une liste de communes a été établie pour l'animation du volet 2 en 2012. Il s'agit des communes de **Bourgbarré, Bruz, Chateaugiron, Gennes-sur-Seiche et Piré-sur-Seiche**.

A l'issue de ce travail d'animation, **les bénéficiaires, linéaires et surfaces plantés lors de l'hiver 2012-2013 sont les suivants :**

40 personnes ont bénéficié du programme dont :

- 35 agriculteurs
- 5 non bénéficiaires non agricoles (collectivités et particuliers).

Les travaux représentent :

- 24.394 ml de création de haies,
- 3.422 ml de regarnissage,
- **Soit un total de 27.816 ml créés ou restaurés**
- Par ailleurs, 435 ares de bosquet ont été plantés.

Travaux par commune
Breizh Bocage - Volet 2 et 3 - 2012-2013

	Nombre de bénéficiaires	Dont agriculteurs	Haies à plat (ml)	Regarni (ml)	Bosquets
BOURGBARRE	8	8	4999	449	100
BRUZ	5	4	5658	625	110
CHATEAUGIRON	1				75
GENNES / SEICHE	1	1	449		
PIRE SUR SEICHE	16	15	9841	2140	
AUTRES COMMUNES	9	7	3447	208	150
TOTAL :	40	35	24394	3422	435
TOTAL LINEAIRES :			27816		

LES VOLETS 2 ET 3 DE L'ANNEE 2013

Le volet 2 pour l'année 2013 a ciblé les communes de **Corps-Nuds, Domalain, Orgères, Saint-Erblon et Vern-sur-Seiche.**

Les réunions à destination des agriculteurs se sont tenues en janvier dans chacune des 5 communes. Jusqu'au mois de mai, les agriculteurs ont été contactés individuellement afin d'étudier les d'éventuels projets.

A l'issue de ce travail d'animation, 47 personnes ont souhaité bénéficié du programme (dont 40 agriculteurs) pour **les linéaires et surfaces plantés suivants :**

- 26.350 ml de création de haies,
- 1.974 ml de regarnissage,
- 1.823 ml de création de talus,
- **Soit un total de 30.147 ml créés ou restaurés.**

Travaux par commune
Breizh Bocage - Volet 2 et 3 - 2013-2014

	Nombore de bénéficiaires	Dont agriculteurs	Haies à plat (ml)	Regarni (ml)	Haies sur talus (ml)
CORPS-NUDS	10	9	4918	197	1000
DOMALAIN	8	8	6888	303	322
ORGERES	7	4	4311	81	501
SAINT-ERBLON	5	5	3117	577	
VERN/SEICHE	3	2	967	170	
COMMUNES V3 2012	14	12	6149	646	
TOTAL :	47	40	26350	1974	1823
TOTAL LINEAIRES :			30147		

BUDGET DE L'OPERATION

Le programme Breizh bocage bénéficie de financements publics. Le coût de l'opération par volet, le montant des financements publics, ainsi que le montant de la participation du Syndicat de bassin versant de la Seiche figurent dans le tableau ci-dessous.

Programme	Volet	Montant en € HT par volet	Montant / année	Financement partenaires	Participation SIBV
2012-2013	V2	21 960	122 931	90 % (19 764)	10 % + TVA (6 500)
	V3	100 971		90 % (90 874)	10 % + TVA (29 887)
2013-2014	V2	42 294*	210 459*	90 % (38 065)	10 % + TVA (12 518)
	V3	168 165*		80 % (134 532)	20 % + TVA (66 593)

* *Montants estimatifs*

Les travaux en illustrations

Plantations paillées avec des copeaux :

Plantations avec paillage biodégradable (amidon maïs et betterave) :

Plantations sur talus :

Re maillage du bocage :

6. VEILLE TECHNIQUE ET REGLEMENTAIRE

Le Syndicat Intercommunal du bassin versant de la Seiche assure également une veille technique et réglementaire sur toutes les thématiques relatives à la préservation et à l'amélioration des milieux aquatiques.

Cela consiste notamment à participer à des groupes de travail, à assister à des réunions d'information et à des formations.

7. BILAN COMPTABLE 2014

Les résultats du compte de gestion et du compte administratifs

Sous réserve de l'approbation du compte administratif 2014 et du compte de gestion 2014, les résultats de l'année sont les suivants :

→ à la section de fonctionnement :
- Dépenses : 388 630.70 € TTC
- Recettes : 411 879, 02 € TTC

→ A la section d'investissement :
- Dépenses : 357 689.71 € TTC
- Recettes : 355 315.53 € TTC

La participation des communes

La participation des communes pour l'année 2014 a été de 120 365.58 € TTC (avec 1.12 € par habitant). Pour 2015, le montant par habitant devrait rester à 1.12 €.

Convention de création d'une ligne de trésorerie

Comme chaque année, de façon à gérer la trésorerie sans avoir à recourir à un emprunt, il faut prévoir l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès d'un organisme financier. Une ligne de trésorerie de 200 000 € a été ouverte en 2014 auprès du Crédit Agricole de façon à ne pas avoir de rupture dans la trésorerie. Une nouvelle ligne de trésorerie sera ouverte pour l'année 2015.

8. PERSPECTIVES 2015

Ressources humaines

Stage

Il est prévu de prendre 2 stagiaires (stage d'observations) pour travailler sur le volet milieux aquatique et sur le bocage.

A ce jour, il n'est pas prévu de prendre de nouveaux stagiaires.

Travaux CTMA et BB

Réaliser les travaux inscrits au CTMA et au programme BB 2.

Volet qualité de l'eau

Lancement du nouveau marché pour le suivi de la qualité de l'eau en février 2015.

Mettre en place les actions inscrites au CTBV pour l'année 2015

Etudes

Réaliser un inventaire zones humides sur les communes du bassin versant qui en sont actuellement dépourvus : Moussé et Visseiche.

Anticiper l'évaluation du CTBV prévues en 2016.

Développement des outils de communication

Considérant que la communication est un levier majeur pour réussir une politique de reconquête de la qualité de l'eau rassemblant les différents acteurs, le Syndicat aura à développer des supports de communication pour informer sur les études en cours et les travaux et actions qui en découleront.

La création d'un 4ème bulletin d'information en direction des élus, du monde agricole et industriel et des autres usagers doit être mise en place en 2015.

D'autres supports de communication sont à développer, notamment des panneaux pédagogiques le long de la vallée de la Seiche entre les communes de Noyal-Chatillon–sur-Seiche et Chartres-de-Bretagne (à l'aval du bassin versant).

Annexes

Liste des membres du comité syndical

Document de présentation du Syndicat de la Seiche

Diaporama - Evaluation de la charte de désherbage.

Lettre de la Seiche n°3

Les flashs techniques agricoles (3 flashs sont parus en 2014)

Articles CTMA 2014